



CROS AURÉLIEN / AZ LAB COMMUNICATION
36 AVENUE DE LA PARRINE HAUTE
46 100 FIGEAC
SIRET : 829 568 641 00023
829 568 641 RCS CAHORS

DESTINATAIRE

POUR VOIR CLAIRE
46034 LE BOURG

Facture N° 0358 - 05/01/2026

DÉSIGNATION	QTÉ/ HEURES	P.U. HT	TOTAL HT (NET À PAYER)
• ABONNEMENT MENSUEL	12	50 €	50€/MOIS
ECHÉANCIER DES PAIEMENTS ANNUELS 2026 :			
JANVIER: 50 € HT NET À PAYER			
FÉVRIER : 50 € HT NET À PAYER			
MARS : : 50 € HT NET À PAYER			
AVRIL : 50 € HT NET À PAYER			
MAI : 50 € HT NET À PAYER			
JUIN : 50 € HT NET À PAYER			
JUILLET: 50 € HT NET À PAYER			
Août: 50 € HT NET À PAYER			
SEPTEMBRE: 50 € HT NET À PAYER			
OCTOBRE: 50 € HT NET À PAYER			
NOVEMBRE: 50 € HT NET À PAYER			
DÉCEMBRE: 50 € HT NET À PAYER			
CE TARIF INCLUT:			
HÉBERGEMENT WEB DÉDIÉ			
(1 SITE = 1 HÉBERGEMENT HAUTE PERFORMANCE)			
MAINTENANCE TECHNIQUE			
SAUVEGARDES HEBDOMADAIRE DU SITE			
SÉCURISATION DU SITE ET RÉOLUTION DES FAILLES			
RENOUVELLEMENT DU NOM DE DOMAINE			
MISES À JOUR NÉCESSAIRES DES MODULES (CMS, EXTENSIONS...)			
SUPPORT TECHNIQUE 7/7			

MODS DE RÈGLEMENT :

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : AURÉLIEN CROS
AURÉLIEN CROS - 36 AVENUE DE LA PARRINE HAUTE 46100 FIGEAC

PAR VIREMENT AUX COORDONNÉES BANCAIRES SUIVANTES :

IBAN FR 76 1120 6000 8301 3351 6903 082
BIC : AGRIFRPP812 - LE CREDIT AGRICOLE

TOTAL HT	600 €
MENSUALITÉS	
ACCOMPTE À VERSER	0 €
NET À PAYER HT	50€/MENSUEL
TVA NON APPLICABLE. ARTICLE 293B DU CGI	

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

FACTURE PAYABLE À 5 JOURS OUVRÉS DE LA LIVRAISON DES SUPPORTS CRÉÉS OU IMPRIMÉS . EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT, UNE PÉNALITÉ FIXÉE À 15 % DU MONTANT NET DE LA FACTURE, PAR MOIS DE RETARD ENTAMÉ, EST EXIGIBLE SANS RAPPEL LE JOUR SUIVANT LA DATE LIMITE DE RÈGLEMENT. AUCUN ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE. EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT, APPLICATION D'UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOURS DE 40 EUROS (ARTICLE D.441-6 DU CODE DU COMMERCE).

36 AVENUE DE LA
PARRINE HAUTE
46 100 FIGEAC

✉ AZLAB31@GMAIL.COM

☎ 06 81 48 77 13



WWW.AZLAB.FR